



CAP CDO TOURAINE

Antenne
Tours/Fondettes
Siege social PARIS

Siret : 95384394300010

RCS : 953 843 943

Mail : contact@cap-cdo-touraine.fr

Tél : 06 73 14 85 87



Durée : 2 jours (14 h00)

Groupe :
4 à 10 participants.
1640 euros net TTC



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION



(Liste du matériel nécessaire pour la réalisation de la formation sur demande)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de la situation de travail et de la personne aidée.

PUBLIC

- Personnel du secteur médical et/ou sanitaire et social.

PRE-REQUIS

- Acteur PRAP 2S

CONTENU

- Retour sur l'expérience des participants sous forme de RAPPELS sur:
- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires,
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles,
- Les principes de la prévention des risques,
- Rappels sur les TMS + RPS
- Les éléments déterminants de l'activité physique,
- Observation et analyse d'une situation de travail,
- Analyse des postes du travail,
- La proposition d'amélioration des postes de travail,
- Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort,
 - L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités :
- Déplacements naturels du patient,
- Les techniques de manutention manuelle des personnes
- Les aides techniques à la manutention.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique , séquences audiovisuels, , travaux en sous-groupes, démonstrations et manutentions.

EVALUATION

- Certificat PRAP 2S-ALM délivré par le réseau prévention si bonne réalisation du stage d' une validité du 2 ans, qui fera l'objet d'un maintien actualisation des compétences obligatoires "MAC PRAP 2S ALM" d'une durée de 14H00 dont 7H00 d'ALM.

INTERVENANT

Nos formateurs sont certifiés par l'INRS et en activité dans le milieu de la prévention, ils disposent de leur propre matériel pédagogique ordinateur portable, vidéo projecteur...